



Maîtriser les dépôts des comptes annuels, actes ou demande isolée d'anonymisation d'actes

- **Niveau :** 1
- **Type :** Stage court
- **Lieu :** A distance
- **Durée :** 1h30
- **Tarif :** Gratuit
- **Renseignements :** academie@inpi.fr

Objectifs

- Identifier les évolutions essentielles du Guichet unique pour le dépôt des comptes annuels et des actes ;
- Expliquer les formulaires de dépôts et les tableaux de bords dédiés ;
- Pratiquer les dépôts via le Guichet unique.

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée en cours et/ou en fin de formation. Elle est réalisée au moyen de quiz, exercices, cas pratiques ou mise en situation.

Public

Tous professionnels ayant mandat pour réaliser les formalités de dépôts des comptes annuels et les dépôts d'actes d'entreprises et les demandes isolées d'anonymisation d'actes pour le compte de leurs clients.

Programme

Le fonctionnement des dépôts :

- Présentation du périmètre de dépôts des comptes annuels et des actes et demandes d'anonymisations d'actes du guichet unique ;
- Présentation des valideurs et des destinataires ;
- Présentation des modes de paiement et de signature électronique.

Les nouveaux formulaires mis à disposition des mandataires :

- Illustration d'un dépôt une entreprise individuelle et/ou d'une société.

Mise en situation pour les entrepreneurs individuels ou les personnes morales.

Moyens pédagogiques

- Documentation et supports pédagogiques électroniques ;
- Exposés portant sur les définitions et les principes généraux ;
- Exercices pratiques ;
- Échanges avec les intervenants.

Intervenants

Expert(s) INPI du Guichet unique.

Pour compléter cette formation :

- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes physiques »](#)
- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes morales - Niveau 1 »](#)
- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes morales - Niveau 2 »](#)
- [« Maîtriser les formalités des entreprises ou sociétés agricoles »](#)
- [« Maîtriser les formalités des entreprises ou sociétés étrangères »](#)